



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Secrétariat Régional Grand Nord
Mél : snpespjjfsugrandnord@gmail.com



Fédération Syndicale Unitaire

***La PJJ n'a plus les moyens de ses ambitions!
Sauf la CASSE de son SERVICE PUBLIC !!!***

25 juillet 2025

Les années passent et se ressemblent tristement.

Comme en juillet 2024, période déclarée alors par l'administration comme exceptionnelle, l'été 2025 se voit aussi marqué par une nouvelle casse majeure de la PJJ. **La DIR Grand Nord a besoin** selon ses propres chiffres annoncés le 1^{er} juillet de **quasiment 600 mois de contrats** pour couvrir la fin d'année de septembre à décembre (soit l'équivalent de 150 postes), mais elle ne peut mettre à disposition de ses Directions territoriales qu'à peine 50 %. Le non renouvellement de ces contrats se traduit par l'abandon de dizaines et centaines de jeunes laissé.es sans accompagnement éducatif, de place d'hébergement indisponibles et la limitation de l'accès aux dispositifs d'insertion.

La DIR Grand Nord distribue des mois de contrats sur ses DT en nombre insuffisant. Selon les propres termes de la DIR Grand Nord : « *le nombre de mois distribué étant inférieur à l'expression des besoins, il a été demandé d'indiquer à la DIR les unités dont la situation RH pourrait impacter le fonctionnement du service dès septembre 2025* ». De fait, tous les services sont impactés !

Le scandale est éloquent : c'est la gestion de la pénurie ! Même les postes vacants ne seront pas couverts !

Pour pallier à ce manque de moyen criant et assumé, **la DIR Grand Nord fait le choix** dans un message envoyé aux représentant.es du personnel le 24 juillet au soir : « *d'ajuster (notamment) l'offre de placement judiciaire au regard des contraintes RH* ».

Constat alarmant dès maintenant :

Sur la DT Nord :

En milieu ouvert, nombre de mesures sont déjà en attente.

Les UEMO de Vauban, Roubaix et Tourcoing sont en tension extrême.

Tous les hébergements sont touchés et plus particulièrement Tourcoing, Maubeuge et Douai.

La DT Nord a besoin de 215 mois de contrat nécessaires (soit 54 postes) il n'y aura que 79 mois de disponibles (soit 20 postes).

Sur la DT du Pas-de-Calais :

L'UEHC d'Arras voit son activité suspendue !!! Le DIR nous écrit : « *le contexte exige que nous suspendions l'activité de l'UEHC d'Arras (EPE Atrébatie - 62) telle qu'autorisée jusqu'ici avec une équipe quasi complète d'éducateurs au bénéfice de seulement 3 jeunes au collectif et alors que le placement diversifié qui avait été envisagé n'a pas été mis en place* ». La décision est prise : on ferme, on missionne pour couvrir les « trous dans

la raquette » sur les autres unités. Et pendant ce temps-là, alors que nous sommes dans une période de crise budgétaire, on va louer des locaux à vide comme on le fait depuis plus de 4 ans pour l'UEAJ de Calais. Ce dernier vit toujours avec l'UEMO dans des locaux quasi insalubres en attente perpétuel de démarrage de travaux.

Et Pendant que la PJJ loue ces locaux à vide, l'UEMO de Béthune Lamartine, unité créée depuis 2023 « exerce ses missions » dans des locaux soumis à un risque incendie avéré dans l'attente d'une relocalisation dite urgente par le DIR depuis plus d'un an !

Dans ce contexte l'UEHC d'Arras sera disponible pour nos jeunes qu'à compter de la livraison des travaux, d'après la DIR à hiver 2026... or, nous connaissons de fait que trop bien la réalité de la gestion immobilière de la DIR Grand Nord.

Pour enfoncer le clou, l'UEHC de Béthune qui s'est vu livrer, il y a presque 2 ans, un bâtiment neuf de plus de 3 millions et demi d'euros, est déjà fermé pour risque de danger grave et imminent !!! Alors dans l'attente de travaux ou d'une nouvelle relocalisation, les professionnel.les et les jeunes ont pris possession depuis le 12 juin du CER de Cuinchy. Ce dernier doit ouvrir en septembre, et déjà des malfaçons ont été révélées...

Enfin, tous les milieux ouverts seront sous tension dès la rentrée, sans parler des restrictions des dispositifs de placement.

L'insertion reste toujours le parent pauvre! Restera-t-il « des miettes » pour le fonctionnement de ce dispositif ?

Sur la DT Somme/Aisne :

Au CEF de Laon le taux de prise en charge des jeunes est réduit à la moitié.

Le CEF de Ham, structure habilitée, est également réduite de moitié. Faut-il y voir un lien avec les problèmes de fonctionnement que rencontre cette structure, ou alors la PJJ baisse également les moyens sur le secteur habilité sur toute la DIR ?

Sur la DT Oise :

Les postes attribués par la DIR seront en priorité affectés au CEF de Beauvais, sans surprise, cette structure qui fait l'objet depuis son ouverture de nombreux contrôles de fonctionnement,

Le DIR Grand Nord écrit dans son mail du 24 juillet **faire appel à « la solidarité inter équipe au nom de l'intérêt général »**. Le vocabulaire de Bayrou est repris à la PJJ.

Les prises en charges des jeunes et des familles associées à nos conditions de travail sont de plus en plus dégradées et résultent de logiques budgétaires et comptables à vision courte qui ignore les réalités de terrain.

Lorsque **le Projet Stratégique de la PJJ parle d'amélioration de conditions de travail, de limitation de risques psychosociaux et de lutte contre l'absentéisme** au nom d'un service public de qualité, nous ne pouvons que constater que **les paroles s'opposent aux actes**.

La machine à détruire est lancée à grande vitesse !

On ne peut plus parler de dégradation mais d'une véritable casse de notre service d'éducation !!!

Le SNPES-PJJ/FSU n'aura de cesse de s'opposer à ces fossoyeurs !

Plus que jamais auprès des agent.es de tous corps et de tous dispositifs pour la défense d'un service public de qualité au bénéfice des enfants et de leur famille.

